

Date de mise en ligne : **18 SEP. 2025****ck.****Arrêté n°2025\_316**

**PORTANT NOMINATION DES CORRECTEURS DES EPREUVES PHYSIQUES D'ADMISSION DU CONCOURS EXTERNE SUR EPREUVES DE GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE - SESSION 2025**

**Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube,**

- Vu le Code général de la fonction publique,
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret n°2006-1391 du 17 novembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,
- Vu le décret n° 94-932 du 25 octobre 1994 modifié relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de police municipale,
- Vu l'arrêté du 25 octobre 1994 du 25 octobre 1994 modifié fixant le programme des matières des épreuves des concours pour le recrutement des agents de police municipale,
- Vu l'arrêté n° 2024\_364 du 2 août 2024 modifié de Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube portant ouverture d'un concours externe sur épreuves de gardien brigadier de police municipale – session 2025,

**ARRÈTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> - Sont désignés correcteurs des épreuves physiques :**

M. BLANCHOT Patrice, Directeur adjoint des piscines municipales de la Ville de Troyes,  
M. BLANCHOT Thierry, Chef de l'Unité Etablissements sportifs de la Ville de Troyes,  
M. CROCHET Michel, juge fédéral - licencié au TOS Athlétisme,  
M. JOURNOT Matthieu, Chef de bassin - Educateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1<sup>ère</sup> classe,  
M. HILLERA Michael, juge fédéral - licencié au TOS Athlétisme,  
M. MICHON Sébastien, Chef du Service Animation et Equipements Sportifs de la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole,  
M. NAYRAC Benoît, Directeur des Sports de la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole,  
Mme NONAT Bénédicte, juge fédérale - licenciée au TOS Athlétisme,

**ARTICLE 2 - La Directrice du Centre de Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Aube et publié sur le site internet [www.cdg10.fr](http://www.cdg10.fr).**

Fait à Sainte-Savine, le 15 septembre 2025

Pour le Président, par délégation,  
La Directrice,



Accusé de réception préfecture  
20250916-165914-AR  
Date de télétransmission : 16/09/2025  
Date de réception préfecture : 16/09/2025

Claudine KOLUBZKI

316-AR-2

Accusé de réception en préfecture  
010-28100026-20250915-2025\_316-AR  
Date de télétransmission : 16/09/2025  
Date de réception préfecture : 16/09/2025